DLP 24-4-81680484

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS
70 F.

BULLETIN N° 196 (Edition Générale n° 8 du 22.4.81)

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Faute de pluie, les nombreuses ascospores à maturité ne sont pas projetées, et les périodes pluvieuses à venir risquent de déclencher des contaminations massives, en particulier, là où les précipitations ont été faibles le 14 avril. Une très bonne protection préventive doit être assurée, les traitements curatifs étant peu efficaces dans ces circonstances. Renouveler les traitements préconisés dans notre bulletin du 9 avril, en continuant la lutte contre l'oïdium qui connait un temps favorable à son développement.

ARAIGNEES ROUGES (P. Ulmi)

L'éclosion des oeufs d'hiver est très avancée. Dans les parcelles très infestées, un traitement doit être effectué sans attendre en utilisant de préférence un acaricide, non dangereux pour les abeilles : amitraze à 60 g (Tudy, Maitac), binapacryl à 50 g (Ambox chinométhionate à 12,5 g (Morestan), cyhéxatin à 30 g (Plictran, Mitacid), dialiphos à 75 g (Torak), dicofol à 50 g (Nombreuses spécialités), fenbutatin oxyde à 50 g (Torque), tétrasul à 40 g (Animert).

VIGNE

BLACK - ROT

L'évolution de la végétation a été rapide et certaines parcelles se trouvent parfois au stade F (grappes visibles). Dans les secteurs sensibles au black rot, commencer la protection fongicide avec l'un des produits suivants (dose exprimée en grammes de matière active par hectolitre : captafol 180 g, captane 175 g, cuivres 500 g, dichlofluanide 250 g folpel 175 g, mancozèbe 280 g, manèbe 280 g, propinèbe 280 g, zinèbe 250 g.

ARAIGNEES ROUGES, ARAIGNEES JAUNES

Actuellement, dans les zones précoces, la majorité des oeufs d'araignées rouges ont éclos et les araignées jaunes ont atteints les jeunes feuilles. Il est donc nécessaire de bien observer les jeunes pousses afin de déterminer si un traitement se justifie (seuil d'intervention = 70 % de feuilles occupées par des formes mobiles d'araignées rouges et / ou jaunes sur un échantillon de 50 feuilles prises sur 50 ceps). Le traitement pourra être effectué à ;l'aide de l'un des produits suivants :

- tétrasul (ANIMERT V 101) à 40 g de m.a./hl (très efficace si le beau temps persiste 3 à 4 jours après l'application, neutre pour les auxiliaires).
- dicofol (KELTHANE, CARBAX 50, DICOPHYT) à 50 g de m.a./hl (faire 2 applications à 10 jou d'intervalle dans les parcelles très attaquées, peu toxique pour les auxiliaires).
- tétradifon + dicofol (KELTHION) peu toxique pour les auxiliaires.

Rappelons toutefois, que la lutte contre ces ravageurs doit s'envisager globalement par un aménagement de la protection du vignoble : choix de fongicides à effet freinant, d'insecticides peu favorisants, d'acaricides spécifiques peu toxiques pour les auxiliaires etc...

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"POITOU-CHARENTES"

R. GUILLEMENET

P 442

Imprimé à la Station le 22 Avril 1981
Précédente Note : N° 195 du 9 Avril 1981

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : J. THIAULT - Inscription à la C.A.P.P.P. N° 535 AD